

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

ORDRE DU JOUR DU 19 AOÛT 2024

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juillet 2024;
- 3.1 1^{re} période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de David Godbout et Mme Marie-Chantal Brassard concernant l'immeuble situé au 231, rue Varennes en lien avec la construction d'un garage contigu à la résidence;
 - 4.2 Dérogation mineure de M. Jean-Pier Frigon concernant l'immeuble situé au 692, rue des Pommiers en lien avec la construction d'une entrée fermée;
 - 4.3 Dérogation mineure de M. Emery Huard concernant l'immeuble situé au 5581, route de l'Aéroport en lien avec l'agrandissement du garage isolé;
 - 4.4 Dérogation mineure de Sophie Lord concernant l'immeuble situé au 672, rue des Chênes en lien avec l'agrandissement de la résidence;
 - 4.5 Dérogation mineure de M. Martin Gagnon concernant l'immeuble situé au 112, rue Bolduc en lien avec la construction d'une remise sur la propriété;
 - 4.6 Dérogation mineure de M. Donald Gagné et Mme Mylène Forget concernant l'immeuble situé au 1403, chemin du lac Beauchamp afin de régulariser les dimensions du garage contigu à la résidence et celles du garage isolé;
 - 4.7 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le remplacement d'une enseigne suspendue sur le bâtiment situé au 472, 1^{re} Rue Ouest (Chaussures Pop);
 - 4.8 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'une nouvelle enseigne sur le bâtiment situé au 1, 1^{re} Avenue Ouest (Les Prestigieuses);
 - 4.9 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'une nouvelle enseigne sur le bâtiment situé au 39, 1^{re} Avenue Ouest (Courant alternatif);
 - 4.10 Autorisation de signer une entente pour l'utilisation d'un terrain pour y installer des ruches avec Martine Hardy;
 - 4.11 Autorisation de signer une entente de collaboration pour la revalorisation du terrain au 352, 1^{re} avenue Est avec Devcore construction (Qc) inc.;
 - 4.12 Autorisation de signer une convention servitude pour la tolérance de l'enseigne Minéraux stratégiques Abitibi inc. (MSA) lot 6 354 972, cadastre du Québec;
 - 4.13 Autorisation de signer une entente avec le Centre de services scolaire Harricana et le ministère de l'Éducation pour le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux;
 - 4.14 Mandat à l'Union des municipalités du Québec dans l'appel d'offres pour la mise en place d'un processus pour la décarbonation des bâtiments;
 - 4.15 Mandat à l'Union des municipalités du Québec : Parcours de décarbonation municipale – Volet bâtiments municipaux et volet véhicules municipaux;
 - 4.16 Annulation de l'appel d'offres pour l'acquisition de deux véhicules de déneigement de trottoirs et rejet des soumissions;

- 4.17 Adoption du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- 4.18 Appui à une demande d'aide financière du Jardin communautaire Gérard-Drainville dans le Fonds structurant de la MRC d'Abitibi – Consolidation et développement de l'offre de services du jardin communautaire;
- 4.19 Appui à une demande d'aide financière du Club nautique d'Amos dans le Fonds structurant de la MRC d'Abitibi – Quai Desjardins d'Amos;
- 4.20 Appui à une demande d'aide financière comité des loisirs de St-Maurice-de-Dalquier dans le programme Fonds local d'initiatives collectives (FLIC) de la MRC d'Abitibi – Fête d'Halloween;
- 4.21 Appui à une demande d'aide financière comité des loisirs de St-Maurice-de-Dalquier dans le programme Fonds local d'initiatives collectives (FLIC) de la MRC d'Abitibi – Noël des enfants;
- 4.22 Appui à une demande d'aide financière du comité des loisirs de St-Maurice-de-Dalquier dans le Fonds structurant de la MRC d'Abitibi – Rénovation de la cuisine du centre communautaire de St-Maurice;
- 4.23 Engagement d'une pompière à temps partiel – Madame Korally Tellier-Soumis;
- 4.24 Engagement d'un pompier à temps partiel – Monsieur Yann Scheiffer;
- 4.25 Comptes à payer au 31 juillet 2024;
- 4.26 Adoption de la planification stratégique 2022-2026 de Transport adapté Amos inc. mise à jour le 26 juillet 2024;
- 4.27 Programme de subvention au transport adapté – Demande d'aide financière 2024;
- 4.28 Désignation de Mme Nathalie Michaud au conseil d'administration du Transport adapté Amos inc.;
- 4.29 Réalisation complète de l'objet des règlements - Annulation de plusieurs soldes résiduels;
- 4.30 Création d'un poste de chargé de projet;
- 4.31 Engagement d'un chargé de projet – M. Luc Valcourt;
- 4.32 Demande d'autorisation au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour cautionner l'organisme Radio Boréale inc.;

5. Procédures :

- 5.1 Avis de motion et projet de règlement n° VA-1291 portant sur une demande commune de regroupement entre la Ville d'Amos et la municipalité de St-Félix-de-Dalquier;
- 5.2 Adoption du règlement n° VA-1286 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
- 5.3 Avis de motion - Projet de règlement n° VA-1292 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
- 5.4 Adoption du premier projet de règlement n° VA-1292 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
- 5.5 Avis de motion - Projet de règlement n° VA-1293 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
- 5.6 Adoption du premier projet de règlement n° VA-1293 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;

- 5.7 Avis de motion et projet de règlement n° VA-1294 relatif à la soustraction des zones R4 de l'application de l'article 94 de loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation;
 - 5.8 Avis de motion et projet de règlement n° VA-1295 abrogeant le règlement n° VA-1107 décrétant des travaux d'infrastructures municipales pour la rue Trudel et la 12^e avenue Est et l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;
 - 5.9 Avis de motion et projet de règlement n° VA-1296 abrogeant le règlement n° VA-1110 décrétant des travaux d'infrastructures municipales sur la 5^e avenue Est (eaux usées) et l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;
 - 5.10 Avis de motion et projet de règlement n° VA-1297 abrogeant le règlement n° VA-1200 décrétant des travaux de reconstruction du mur du parc rotary et l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;
6. Dons et subventions :
 - 6.1
 7. Informations publiques;
 - 7.1 Statistiques de la construction – Juillet 2024;
 8. Période réservée à l'assistance;
 9. Levée de la séance.